

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03470  
Numéro SIREN : 827 647 348  
Nom ou dénomination : MFG HOLDING FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 128599

# « MFG HOLDING FRANCE »

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1.000 €  
Siège social : 23-25 rue Jean-Jacques Rousseau  
75001 - PARIS  
827.647.348 RCS PARIS  
SIRET : 827.647.348.00016  
APE : 6420Z

---:---:---

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

---:---:---

L'an deux mille vingt et un et le trente juin à 10 heures 30,

La société « MFG Metall- und Ferrolegerungsgesellschaft MBH Hafner, Blondin & Tidou », associée unique, propriétaire des 100 actions de 10 € chacune de la société « MFG HOLDING FRANCE », représentée par sa gérante Madame Chantal TIDOU es-qualités, est présente au siège de la société filiale « MFG FRANCE » à NEUILLY SUR SEINE (92200) 3-3bis rue Charcot.

Le Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent excusé.

En sa qualité de Présidente de la Société « MFG HOLDING FRANCE », Madame Chantal TIDOU a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes, l'associée unique a pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

### *Ordre du jour ordinaire*

- Présentation du rapport de gestion de la Présidente et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
- Approbation des comptes de cet exercice et quitus à la Présidente et au Directeur général pour leur gestion ;
- Affectation du résultat ;
- Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ;
- Approbation des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

*Ordre du jour extraordinaire*

- Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Pouvoirs pour les formalités.

(---)

**CINQUIEME DECISION**

**Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social**

L'associée unique, constatant que du fait des pertes enregistrées dans le bilan clos le 31 Décembre 2020, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, en application de l'article L 225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

**SIXIEME RESOLUTION**

**Pouvoirs pour les formalités**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer les formalités prescrites par la loi.

-:-:-:-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que Madame Chantal TIDOU a signé en qualité de Présidente de la société « MFG HOLDING FRANCE » et de gérante de la société « Metall- und Ferrolegerungsgesellschaft mbH Hafner, Blondin & Tidou », associée unique.

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Madame Chantal TIDOU**

**Présidente**

  
**MFG** FRANCE  
3/3<sup>ème</sup> rue Charcot  
F 92200 Neuilly-sur-Seine